

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

**Ce contrat doit être conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais
(Article L. 6353-3).**

Nom, prénom du cocontractant
Adresse du cocontractant
(Ci-après dénommé le stagiaire)

NOM.....PRENOM.....

Kiné Lille Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 59 08419 59 auprès du Préfet de la Région Nord Pas de Calais.

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 79469253300019

Dont le siège social se situe au 1C Avenue NELSON MANDELA

Site HUMANICITE

59160 CAPINGHEM

« GAINAGE DU PIED 2019 »

I – OBJET

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Kiné Lille Formation
Siret : 79469253300019
Déclaration d'activité : 31 59 08419 59

« Gainage du pied »

II – NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
- La formation sur le gainage du pied permettra aux participants d'appréhender les bases de la littérature scientifique sur le sujet, de comprendre et d'appliquer les recommandations pratiques données aux patients, de découvrir les tests d'évaluation validés et de mettre en œuvre cette stratégie dans les traitements de pathologies de surcharge entre autres.
- Sa durée est fixée à **8 heures** de formation le Jeudi 12 Décembre 2019.
Le programme détaillé de l'action de formation est explicité ci-dessous ou figure en annexe du présent contrat.

III – NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :

Diplôme de Masseur-Kinésithérapeute ou équivalent.

IV – ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

- L'action de formation aura lieu le Jeudi 12 Décembre 2019 à Lesquin, Hôtel Ibis Style (Impasse Jean Jaurès).
- Elle est organisée pour un effectif de 9 à 20 stagiaires.
- La journée débute à 8h30 et se terminent à 17h30.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivantes :

Formateurs : FOURCHET FRANCOIS / Dr GOJANOVIC

Moyens pédagogiques : outils documentaires, exercices adaptés aux stagiaires, matériel d'animation (vidéo projecteur...), tables de massage, serviettes ...

Les diplômes, titres et références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous :

- **François FOURCHET**: Francois Fourchet est diplômé en masso kinésithérapie et D.O ostéopathie. Il confirme ses acquis par un master puis un doctorat en sciences du sport. Ces diplomes universitaires en poche il rejoint le temple de la kinésithérapie du sport à ASPIRE (Academy en sport excellence), Doha Qatar. Il exerce en Suisse à la Clinique de la Tour comme physiothérapeute clinicien chercheur en charge du laboratoire d'analyse du mouvement. Ses domaines de recherches sont la course à pied et l'entorse de la cheville. Il est également membre administratif et expert de l'International Ankle Consortium (IAC). En tant que physiothérapeute senior et chercheur, François Fourchet publie dans les plus prestigieux ouvrages mondiaux de physiothérapie du sport (Clinical biomechanics, British Journal of Sport Medicine, Journal of Athletic Training, JOSPT, Physical Therapy in Sport. Il parcourt le monde pour ses conférences dans des congrès internationaux et a présenté plus de 35 articles issus de ses recherches à des comités de lecture. Il est également critique pour des grands journaux de la physiothérapie comme : Journal of Sports Sciences, Journal of Athletic Training, BMC Musculoskeletal Disorders.
- **Dr GOJANOVIC**: Le Docteur Gojanovic est un médecin du sport s'intéressant au multiples domaines du sport, de la santé, de l'activité et de la science. Il a quitté en 2015 Macolin et l'Office Fédéral du Sport, où il occupait le poste de médecin chef, pour devenir le Directeur Médical de la Santé et la Performance au Swiss Olympic Medical Center, Hôpital de La Tour (Meyrin, Genève). Son rôle s'y partage entre une forte activité clinique avec les athlètes et aussi les patients de tous niveaux d'activité, l'enseignement dans le domaine de la médecine et les sciences du sport, et les activités de recherche et développement.

V – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

Lors de la dernière journée de formation, les stagiaires seront mis en situation, avec pour objectif la vérification des connaissances acquises pendant la totalité de la formation.

VI – SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, **une attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation **sera remise au stagiaire** à l'issue de la formation.

VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Il est communément admis pour les stages en présentiel, les feuilles de présence (cf états d'émargement type rédigés par le Service régional de contrôle) **signées par le stagiaire et le ou les formateurs et par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.**

VIII – DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire **a un délai de 10 jours** pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

IX – DISPOSITIONS FINANCIERES

Le prix de l'action de formation est fixé à 280 Euros NTT* pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge du FIFPL.

**Kiné Lille Formation est un organisme non assujetti à TVA.*

Le stagiaire s'engage à verser la totalité de la somme soit 280.€ selon les modalités de paiement suivantes :

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 8 du présent contrat, le stagiaire effectue **un versement** d'un montant de 280 € NTT.

La prise en charge FIFPL est plafonnée à 250 Euros maximum par jour (dans la limite des fonds disponibles), que le stagiaire pourra prétendre une fois la formation terminée, avec les justificatifs et attestation de suivi que l'organisme remettra à ce dernier.

X – INTERRUPTION DU STAGE

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, pour les modules non suivis, le remboursement de la différence est prévu par l'organisme de formation.
- Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

XI – CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaires, à , le / /

Pour le stagiaire
(Nom, prénom du signataire)

Pour l'organisme de formation
(Nom, qualité du signataire)

Signature

Signature et cachet

ANNEXE 1 : Programme Détaillé de la Formation.

Le renforcement des muscles intrinsèques du pied revêt un intérêt majeur pour stabiliser solidement l'interface entre le corps et le sol. Afin d'optimiser les phases d'absorption puis de restitution, le concept de gainage du pied développé par P. McKeon et F. Fourchet promeut une stratégie en trois étapes : un renforcement actif volontaire (exercices) puis actif involontaire (par électrostimulation) des muscles intrinsèques du pied, suivis d'une intégration de ceux-ci dans des mouvements dynamiques puis plyométriques.

La formation sur le gainage du pied permettra aux participants d'appréhender les bases de la littérature scientifique sur le sujet, de comprendre et d'appliquer les recommandations pratiques données aux patients, de découvrir les tests d'évaluation validés et de mettre en œuvre cette stratégie dans les traitements de pathologies de surcharge entre autres.

8h30 – 8h45 : Accueil des participants / QCM de « pré formation » d'évaluation des connaissances, des besoins et attentes des participants

8h45 – 10h30 : Revue de littérature : articles et guideline Classifications internationales / Lésions de surcharge ou de sous-utilisation ? Comment mieux aborder la charge

10h30 – 11h15 : La théorie du gainage du pied (1^{ère} partie : historique et rappels anatomiques)

Le gainage du pied en pratique (1^{ère} partie : Recrutement actif volontaire)

11h15 – 12h00 : Le gainage du pied en pratique (1^{ère} partie : Recrutement actif volontaire)

12h00 – 13h00 : Repas

13h00 – 14h00 : La théorie du gainage du pied (2^{ème} partie : Biomécanique et justifications scientifiques)

14h00 – 16h00 : Le gainage du pied en pratique (2^{ème} partie : recrutement en actif involontaire par électrostimulation et intégration)

16h00 – 17h : Application à la course à pied et revue des dernières publications 2018 sur le gainage du pied

17h00 – 17h30 : Conclusion

Références bibliographiques:

1. Fourchet F. Foot-ankle injury prevention in adolescent athletes. Reims: URCA University of Reims Champagne Ardennes; 2012.

2. Fourchet F, Kelly L, Horobeanu C, Loepelt H, Taiar R, Millet G. High-Intensity Running and Plantar-Flexor Fatigability and Plantar-Pressure Distribution in Adolescent Runners. J Athl Train. 2014.

3. Fourchet F, James D, McKeon PO. To what extent does intrinsic foot muscle strengthening enhance rehabilitation outcomes for ankle sprains? In: McKeon PO, Wikstrom E, editors. Quick Questions in Ankle Sprains: Expert Advice in Sports Medicine: SLACK; 2015. p. 139-42.

4. Fourchet F, Kuitunen S, Girard O, Beard AJ, Millet GP. Effects of Combined Foot/Ankle Electromyostimulation and Resistance Training on the In-Shoe Plantar Pressure Patterns during Sprint in Young Athletes. J Sports Sci Med. 2011;10(2):292-300.

5. Fourchet F, Kuitunen M, Loepelt H, Millet G.P. Plantar muscles electro-stimulation and navicular drop. Science & Sports. 2009;24(5):262-4.